This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ND
533
.L56
F62

B 787,119

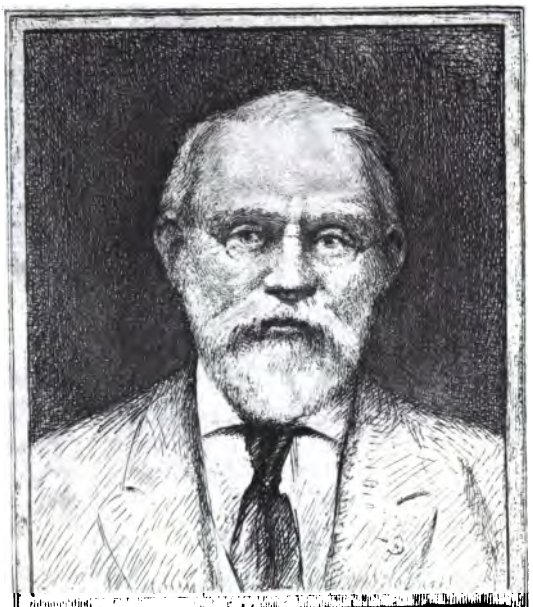

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

DOCUMENTS POSITIFS

SUR LA VIE

DES

FRÈRES LE NAIN

PAR

CHAMPFLEURY

PARIS

1862

très rare.

DOCUMENTS POSITIFS

SUR LA VIE

DES

FRÈRES LE NAIN

TIRÉ A 120 EXEMPLAIRES

En vente à la même Librairie

LES PEINTRES DE LA RÉALITÉ SOUS LOUIS XIII

LES FRÈRES LE NAIN

PAR CHAMPFLEURY

1 fort volume in-8°. Paris, 1863. — Prix : 7 fr. 50

(Il reste quelques exemplaires seulement)

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, RUE SAINT-BENOIT, 7

Fleury, Jules

DOCUMENTS POSITIFS

SUR LA VIE

DES

FRÈRES LE NAIN

PAR

CHAMPFLEURY

PARIS

—

1865

ND
533
.L56
F62

0950695-310

DOCUMENTS POSITIFS

SUR LA

VIE DES FRÈRES LE NAIN

A M. Sainte-Beuve, de l'Académie française.

Monsieur et ami, l'étude pleine de sympathie que vous avez publiée sur les Le Nain (1) à l'occasion d'un de mes livres, me fait un devoir de vous adresser cette brochure qui ajoute au peu qu'on savait sur la vie de ces peintres, sur leur enfance, leur parenté et leur fortune.

Né dans la même ville que les trois frères, je n'avais d'abord pensé, en rencontrant leurs noms, qu'à relever quelques faits concernant des enfants de la localité.

Sur un petit registre que j'emportais, il y a bientôt vingt ans, de ma ville natale, je retrouve diverses notes relatives aux Le Nain que j'avais extraites d'un livre de la province.

Six ans après mon début dans les lettres, je publiai sur eux une brochure dont le principal mérite est d'être introuvable.

---

(1) *Constitutionnel*, 5 janvier 1863. Cette étude vient d'être réimprimée dans le IV^e^ volume des *Nouveaux Lundis* (Michel Lévy, 1865, 1 vol. in-18).

Je ne la renie point ; elle faisait mention de quelques documents qui ne se trouvent pas dans les livres. Un portrait retrouvé dans le Velay, les premiers manuscrits de Dom Grenier ouvraient la porte aux renseignements.

Douze ans plus tard, ayant amassé de nombreux matériaux, je lançai un gros volume sur le même sujet, celui même dont vous avez parlé ; et je croyais avoir épuisé la question, laissant à d'autres le soin de recueillir des faits nouveaux, lorsque l'intelligent directeur du musée de Versailles, mon ami M. Eudore Soulié, me fit part de pièces relatives aux Le Nain qu'il avait découvertes dans une étude de notaire.

Il s'agissait d'une succession recueillie par les trois frères ; et en lisant ces papiers, cela me faisait autant de plaisir que si j'avais hérité moi-même.

Un jour de loisir je partis pour Laon, m'étant donné pour mission de visiter les maisons de ville et de campagne, les champs, les prés, les bois, les vignes que les trois frères eurent en partage. J'y allais comme dans mon domaine. Je voulais respirer l'air qu'ils avaient respiré.

Jugez de mon étonnement, monsieur et ami.

Le même chemin que durent suivre plus d'une fois les Le Nain à la suite de leur père et de leur mère, je l'avais également suivi avec mes parents pendant une dizaine d'années. Sur la route de Laon à Mons-en-Laonnois s'étaient passées mes joies de jeunesse, mes courses dans la montagne, mes curiosités d'enfance. A chaque buisson étaient attachés avec mes souvenirs les souvenirs des Le Nain. C'est donc avec mes souvenirs que j'ai écrit ceux de la jeunesse des Le Nain.

Des papiers testamentaires j'ai extrait la vie,

sans me laisser entraîner toutefois au caprice et à la fantaisie, groupant à la fin de cette notice les matériaux qui m'ont aidé pendant mon travail, comme un comptable qui donne les preuves après ses colonnes de chiffres. Et en ceci, je ne crois pas m'être écarté de votre système d'études, vous, monsieur, si ami de toutes les données caractéristiques, de toutes les circonstances précises et significatives que vous prenez soin de rassembler autour de vos personnages, dans le cadre de vos délicates et substantielles *Causeries*.

CHAMPFLEURY.

Sur la principale porte de la ville de Laon, celle qui conduit aux grandes voies du nord, sont sculptés les médaillons des grands hommes du département.

Les tendances philosophiques et libérales du pays y ont fait donner place à Condorcet et au général *Foy*, quoique le célèbre orateur de la Restauration ne soit pas né dans le département; mais une des plus curieuses figures dont la Révolution s'honore, Camille Desmoulins, n'a pas trouvé place dans cette galerie.

Sur la façade opposée de la même porte, un sculpteur a modelé les traits de La Tour, natif de Saint-Quentin, et ceux de *Berthélemy*, un nom en face duquel le voyageur doit se poser des points d'interrogation.

Peintre sans relief de la fin du XVIIIe siècle, Berthélemy a usurpé la place des frères Le Nain. Tel est l'esprit bourgeois de s'affoler pour un général Foy ou un Berthélemy et de méconnaître l'éloquence toute française d'un Camille Desmoulins ou l'austère bonhomie de peintres tels que les Le Nain. Et je n'accuse pas seulement la province de cette ingratitude envers les personnalités robustes.

On a inscrit dernièrement dans les nouvelles salles du musée du Louvre les

noms des plus célèbres peintres de l'école française : au milieu des véritables artistes qui honorèrent le règne de Louis XIII se sont glissés les noms de Simon Vouet et de Sébastien Bourdon, quand est oublié le nom des Le Nain.

Heureuses médiocrités que Simon Vouet et Sébastien Bourdon, car elles se perpétuent dans l'esprit des hommes deux siècles après leur nom. Ces peintres s'étant attaqués à de grandes machines, sont honorés rien que pour avoir voulu faire grand. On ne s'inquiète pas s'ils sont des plagiaires des maîtres. En face des initiateurs et des chefs d'école, leurs emprunts sont visibles, chacun sait qu'ils ont marché dans les souliers des autres. Qu'importe? Ils ont laissé de grandes toiles : on les mesure à la grandeur de leurs toiles.

A côté d'eux vivent des artistes convaincus, qui tirent tout de leur propre fonds; mais ils ont borné leur ambition. Leur domaine est petit, ce qu'ils y sèment donne d'excellents produits : cela ne suffit pas. A leur petite maison de sages on préfère de grandes bâtisses de plâtre, calquées sur des monuments italiens, qui menacent ruine de toute part.

Ainsi le public lisant sans cesse ces noms traditionnels les consacre ; et c'est pourquoi aux noms surfaits de Vouet et de Bourdon j'oppose une fois de plus les noms dédaignés des Le Nain, leur biographie étant cette fois éclaircie par des documents officiels.

II.

En 1630 Ysaac Le Nain était sergent royal au bailliage de Vermandois, séant à Laon.

Ce titre, quoiqu'il revête une certaine apparence pompeuse, n'équivaudrait pourtant aujourd'hui qu'à celui d'huissier.

De l'union du sergent royal avec Jehanne Prévost naquirent cinq garçons : Ysaac, Nicolas, Antoine, Louis et Mathieu.

Lourde charge que cinq enfants pour un homme à la tête d'une si modeste place. Mais il est présumable que les deux époux n'étaient pas entrés en ménage sans quelque avoir, ou les fonctions de sergent royal au bailliage permettaient de réaliser certaines économies, car le père de famille qui devait donner à la France trois véritables artistes, était possesseur de biens patrimoniaux dont il vendait sans doute lui-même les produits, à la mode du pays.

A une lieue et demie de Laon, sur le territoire de Saint-Julien, une petite maison de campagne, dite la Campignole, était située au milieu d'un des plus riants paysages de la France.

Dans cette ferme qui tenait aussi de la maison de champs, Ysaac Le Nain cultivait ou faisait cultiver ses vignes. Des

bois et des terres entouraient la propriété et je me suis donné le plaisir de faire à pied ce pèlerinage, songeant que là où je posais le pied peut-être les frères Le Nain avaient marché.

On va de Laon à la Campignole par les Creuttes de Mons-en-Laonnois, un gros bourg aisé au-dessus duquel se dressent sur la montagne des grottes appelées *creuttes*, sans doute par un reste de patois picard.

Ces creuttes, froides et humides, taillées en plein roc, devaient, au commencement du XVII^e^ siècle, être habitées par les gens dont parle La Bruyère :

« Animaux farouches, noirs, timides, tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible. »

Les Le Nain en furent frappés, car il n'est pas d'observations plus profondes que celles de l'enfance. D'où les haillons, les loques, les pauvres vêtemens et les bonnes gens qui servirent plus tard de thème aux drames champêtres des trois frères.

C'est un beau spectacle que le panorama de Laon vu du haut des Creuttes ! Au loin la montagne se détache sur l'horizon. Couché dans le gazon, je ne pouvais en détacher mes yeux, et je m'étonnais que les Le Nain n'aient pas montré dans leurs compositions trace du beau pays où se passa leur enfance.

Ce ne sont que vastes horizons, vertes

vallées, larges étendues, grands prés, petits bouquets de bois. Et les principales scènes des Le Nain se passent presque toujours entre quatre murs !

Rien de leur œuvre ne rappelle le plein air ; pourtant sur le chemin qui mène à la Campignole, le voyageur suit gaîment des sentiers de sable et de verdure, jolies *voyettes* qu'on appelle dans le pays « chemins verts. »

Aussi leurs scènes d'intérieur donnent-elles à croire que les Le Nain, avaient conservé pour la vie le souvenir de repas modestes dressés sur un banc plutôt que sur une table. En effet, maintenant que nous connaissons le réel état de fortune des parents des peintres et qu'il est permis de suivre leur vie domestique, leurs loisirs de petits propriétaires quittant la ville aux jours de fête pour se reposer dans leur ferme de la Campignole, sont expliqués les gais repas de vigneron improvisés, avec un fond de tonneau pour table, le même tonneau qui se retrouve dans plus d'une toile des fils du sergent royal.

Les peintres se laissent aller volontiers à reproduire fréquemment les scènes qui les ont le plus frappés.

Les uns, poursuivis par le souvenir d'une femme aimée, introduisent son type même jusque dans des scènes religieuses.

Un autre vit au cabaret et le même ivrogne que son œil un jour a remar-

quë, reparaîtra sans cesse dans la même position.

Celui-ci a été élevé dans un cloître ; ses pinceaux en conservent une austérité perpétuelle.

Celui-là a dissipé sa vie au milieu des courtisanes, et les chansons joyeuses, les soudards, les mandolines, les verres de Bohême, se reflètent dans son œuvre.

A travers d'anciens papiers testamentaires qui permettent de dresser la généalogie de la famille des Le Nain, on comprend mieux leur peinture. J'ai fait pressentir déjà que les personnages de leurs tableaux d'intérieur de ferme pourraient bien être des portraits. On l'affirmerait sans crainte aujourd'hui.

Le vieillard buvant une gorgée de vin ne saurait être que le portrait du sergent Le Nain, se reposant après les travaux à la vigne.

Une brave mère de famille, austère, grave et pleine de bonté est un souvenir de Jehanne Prevost.

Quant à cette marmaille d'enfants joyeux qui écoutent un air de musette que joue l'un d'eux, ne sont-ce pas les cinq frères Ysaac, Nicolas, Antoine, Louis et Mathieu ?

Je ne suis pas grand partisan des illustrations dans les livres, à moins que les vignettes ne soient commandées comme renseignement plutôt que comme enseignement. Ce sont des amusettes pour

ceux qui n'aiment pas à lire et l'écrivain disparaît au milieu des images dont est surchargé le texte ; mais dans le cas présent quelques dessins exacts et non pas brillants seraient nécessaires pour rendre les principaux personnages de ces petits drames d'intérieur qui sont sinon des portraits, au moins de vifs ressouvenirs de cette honnête famille.

Je vois le sergent au bailliage ayant consacré toute la semaine son temps aux affaires judiciaires, partant de Laon le samedi soir de sa maison de la rue des Prêtres, pendant que Jehanne Prevost ferme prudemment la porte et veille sur ses garçons dont les plus jeunes sont portés sans doute à dos d'âne. De là on se dirige par des *grimpettes* escarpées et pierreuses qui conduisent au bas de la montagne, à Semilly ; de ce faubourg jusqu'à Saint-Julien de Royaucourt, sur le territoire duquel était située la ferme de la Campignole, les enfants ne rêvent qu'au grand jardin où ils vont s'ébattre tout à l'heure.

Une autre fois la famille allait visiter ses vignes de Vauxelles, celles de Bourguignon ou celles de Montarcenne, situées sur les flancs d'un plateau autour duquel se déroulent de vastes horizons.

Sur ces divers territoires se trouvaient encore des pièces de terre, des prés, des bouquets de bois appartenant à l'honnête sergent au bailliage qui, à cette époque,

devait passer dans la paroisse St-Benoît pour un homme aisé.

Aussi dans les tableaux des Le Nain sent-on le contentement que donne la vie de travail, car il fallait de l'ordre, de l'activité et de l'économie pour élever cinq garçons.

Un grand chagrin dut un jour percer le cœur de ces braves gens.

L'aîné des fils, Ysaac, disparut de la maison paternelle et jamais depuis ne donna de ses nouvelles !

Il y aura toujours quelque côté mystérieux dans la biographie des frères Le Nain, dont jusqu'à présent on n'avait pu découvrir les actes de décès et dont l'Académie enregistra la mort plutôt d'après des on dit que d'après des actes officiels. Voici un des frères qui disparaît tout à coup d'une petite ville tranquille, qui ne fut que rarement traversée par des Bohémiens.

Est-ce là ce qui a laissé un fonds grave et soucieux au vieillard et à la bonne femme qui se remarquent habituellement aux premiers plans des toiles des trois frères ?

Pourtant les quatre autres enfants, s'il est possible de consoler un père et une mère de la disparition d'un fils, durent par une position rapidement acquise, payer Ysaac Le Nain des soins qu'il avait donnés à leur éducation.

Le second fils, Nicolas, suivit de près la carrière paternelle. Il ne devint pas

sergent au bailliage ; mais ayant étudié la chicane, il entra en qualité de commis (aujourd'hui on dirait maître-clerc) chez un président de l'élection de Verneuil, à Paris. Habitant la rue des Escouffes sur la paroisse Saint-Germain, il était voisin des trois peintres dont l'atelier, situé rue Princesse (1), dépendait de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, et nul doute qu'il n'entretint avec ses frères d'affectueuses relations.

Mais si Ysaac, par son étrange disparition, laissa quelque tristesse dans le cœur de ses parents, le troisième fils, Antoine Le Nain, devint l'orgueil de la famille, ayant été reçu *maître peintre*, alors que ses cadets qui demeuraient avec lui n'étaient encore que *compagnons peintres*.

La réputation des trois frères s'était établie dans le pays et ce sont des témoignages chers aux familles. On savait aux

---

(1) La rue Princesse, à l'heure qu'il est, fait partie d'un ancien quartier que n'a pas atteint la pioche des démolisseurs. Le Paris du XVI^e^ et XVII^e^ siècle apparaît avec ses noms : rue Guisarde, rue des Canettes, rue du Four, rue des Ciseaux ; si j'ai trouvé par là de vieilles maisons, de vieilles enseignes, de vieux balcons ornés de fers ouvragés, le logis qu'habitaient les Le Nain est resté aussi inconnu que celui dans lequel demeura longtemps Chardin. Car les deux peintres de la vie domestique ont tous deux à un siècle de distance demeuré dans la rue Princesse qui était, il y a une quinzaine d'années encore, un quartier de peintres.

alentours de Laon que l'*état* des fils du sergent était bon, car à cette époque si le titre de *maître peintre* équivalait à celui de *patron*, *compagnon peintre* ne voulait guère dire plus qu'*ouvrier*.

Le titre d'*artiste*, terreur des familles bourgeoises modernes qui n'ont pas absolument tort, n'existait pas et n'avait rien à voir avec la peinture.

Moins vaniteux, les peintres sous Louis XIII étaient plus naïfs, moins indépendants, plus courageux. On ne croyait pas alors faire avancer l'humanité avec un intérieur, et les gazettes ne décernaient pas de brevet de génie aux braves gens qui groupent un poisson salé, une botte de carottes, un dindon et un chat gourmand.

Cependant, malgré l'absence de journaux, la réputation des trois frères avait pénétré dans le Laonnois, la maîtrise accordée à Antoine Le Nain étant une preuve de la supériorité de ses ouvrages.

En 1730, un marchand mercier de Crécy-sur-Serre, Pierre Létoffé, emmène à Paris son fils âgé de quatorze ans, pour le mettre « en apprentissage » cinq ans chez Antoine Le Nain.

Les peintres étant des patrons, on signait alors des traités avec le père et l'élève à qui le maître devait montrer son art, le loger, le coucher, le nourrir en « le traitant doulcement. »

Létoffé, élève d'Antoine Le Nain, n'a pas laissé trace de son passage dans

l'histoire de l'art. S'il accomplit son apprentissage jusqu'au bout, on pourrait peut-être lui attribuer quelques répétitions de tableaux des Le Nain que l'élève copiait pour le compte de son patron et qui sans doute se vendaient dans le commerce.

On rencontre quelquefois dans les ventes certaines copies d'après les Le Nain, les unes médiocres, les autres assez habilement exécutées pour tromper sur l'œuvre de ces maîtres difficiles à connaître, car il est des tableaux d'une faible exécution, même au Louvre, quand à côté se remarquent des toiles capitales, des chefs-d'œuvre dans leur genre.

Qui va des deux *Intérieurs de ferme* de la Galerie française (nos 376 et 377) au *Corps de garde* de la collection Pourtalès, doit être surpris de la pauvre exécution de ces deux tableaux du Louvre et de l'habile composition de cette belle toile (1).

Outre les copies, il se faisait vraisemblablement des répétitions dans l'atelier d'Antoine, quelques-unes peut-être de la main du maître.

Un des plus importants collectionneurs de Paris, le docteur Lacaze, possède dans sa galerie une toile des Le Nain, remar-

(1) Elle a été adjugée 19,000 fr. et reste, dit-on, aux héritiers Pourtalès. Voir deux gravures d'après le Corps de garde, *Histoire des Peintres*, par Charles Blanc. (Le Nain, n° 33 de l'École française), et *Gazette des Beaux-Arts*, 1er février 1865.

quable par sa dimension inaccoutumée, les personnages ayant plus de moitié de grandeur naturelle. J'en ai parlé dans mon précédent volume, et pourtant je suis obligé de revenir sur le même sujet.

De cette composition je disais sommairement :

« Un des tableaux les plus singuliers de Le Nain fut exposé en 1860, au boulevard des Italiens, en compagnie des maîtres galants du XVIII^e^ siècle, Watteau, Pater, Lancret, Boucher, Gillot, Lemoine, etc. Cette peinture faisait triste figure, je l'avoue, au milieu de toutes ces sensualités élégantes. Qu'on s'imagine en présence de courtisans habillés de soie, une bande de charbonniers qui sont tombés dans la farine, et on aura à peine l'idée de cette toile sobre et sévère. »

J'ai réussi depuis à me procurer une répétition du même tableau du même format et sans variantes dans la composition ; mais l'harmonie générale a subi de telles modifications qu'elles ne peuvent être attribuées à un élève ni à un copiste. La tonalité du tableau de la galerie Lacaze est crayeuse. Les personnages semblent des ouvriers plâtriers qui ont secoué leur poussière jusque sur la palette du peintre ; et à vrai dire cette toile ne peut que tromper sur la nature de coloriste des Le Nain.

La répétition que je possède vaut mieux du côté de la tonalité (et je ne crois pas que la possession et l'intérêt que j'y atta-

che m'égarent). Une localisation verdâtre générale a remplacé le blanc crayeux qui attriste les yeux en face du tableau de la galerie Lacaze. Est-ce un repentir, de ceux frappant l'esprit des artistes bien doués, qui a poussé Le Nain, froissé lui-même de l'abus des tons blanchâtres, à recommencer sa toile et à la rendre plus harmonieuse par cette sobre tonalité verdâtre qui est aussi une des couleurs mères de sa palette habituelle ?

Problèmes d'autant plus délicats que si du côté de la coloration, le tableau que je possède est supérieur à celui de la galerie Lacaze, du côté du dessin il existe certaines naïvetés qui rendent inférieure cette même toile.

Un élève avait-il dessiné ce tableau ou Le Nain essaya-t-il lui-même cette tonalité nouvelle pour mieux se rendre compte d'effets qu'il cherchait ? Question difficile à résoudre ; mais il n'en reste pas moins acquis qu'Antoine Le Nain entretenait dans son atelier un élève, peut-être des élèves, et que vraisemblablement ces apprentis travaillaient à copier des tableaux.

Vers cette époque la mère des Le Nain mourut, trop jeune encore, car elle ne put jouir des succès de ses fils, de leur réception à l'Académie et de l'admission de l'un d'eux à la cour.

Les trois frères étant mineurs, leur père continua à gérer les biens de la communauté, à en augmenter les revenus et à jouir des rentes des fermages.

Il fit mieux et se conduisit en homme désintéressé. Ses fils se livraient à une profession au-dessus de la moyenne et l'exerçaient avec honneur. Le brave sergent au bailliage résolut de leur donner moyen de faire figure dans le monde.

En août 1630, Ysaac Le Nain se rendit à Paris pour faire le partage de ses biens entre ses quatre fils et le contrat notarié laisse percer ses excellentes intentions. Il y est dit que le père de famille désire « de tout son possible éviter et retrancher toute occasion de procès entre ses enfants afin de les nourrir en paix et amitié. »

Ici ce n'est plus le tabellion qui parle, c'est un père aimant ses enfants. Car le sergent, au courant par ses fonctions des formules officielles, a dû dicter lui-même l'acte au notaire et y laisser trace de ses sentiments intimes.

Combien sont intéressants les cris qu'un légataire laisse échapper de son cœur et qui permettent à l'historien de constater que le testateur fut un esprit droit mû par de généreuses entrailles !

L'honnête sergent avait administré sa petite fortune en bon père de famille. Il donnait à ses enfants la jouissance de biens de ville et de biens de campagne, maisons, prés, vignes, bois, moyennant une rente viagère. A ses fils établis il ne demandait que « de lui fournir toutes ses nécessités bien et honnêtement, au mieux qu'il leur sera possible. »

Il y a des personnages de Sedaine dans cette famille et je ne peux m'empêcher de songer au caractère du *Philosophe sans le savoir*.

Des fils d'un tel père pouvaient-ils peindre d'autres sujets que les charmes de la vie de famille, car la meilleure partie du talent des écrivains et des artistes est le fruit de l'éducation première! Une mère indulgente et ferme, un père dont la vie est consacrée au travail et à l'épargne, ce sont là de ces bases solides sur lesquelles s'appuie le talent d'un artiste. Le génie a besoin de racines plus tourmentées.

C'est un héritage assez difficile à évaluer que celui des Le Nain : les désignations de *verges* et de *jallois* qui sont les mesures particulières à ce coin de la Picardie m'avaient illusionné un moment.

En lisant la longue désignation des diverses propriétés, on pourrait croire l'héritage plus gros qu'il ne fut en réalité ; mais à cette époque les seigneurs touchaient des impôts importants sur les biens de roture. C'étaient des droits de cens et de surcens qui diminuaient sensiblement la valeur des héritages.

Il semble difficile que des peintres habitant Paris pussent administrer des biens de campagne, à une époque surtout où vingt-six lieues à faire étaient un grand voyage. Toutefois il ne serait pas impossible que les trois frères ne passassent à partir de l'année 1630, époque où leur fut

transféré l'héritage paternel, une partie de l'année à la Campignole. C'étaient déjà gens mûrs que les Le Nain en 1630, l'aîné ayant dépassé la quarantaine, le second y touchant; et si on en excepte le dernier, Mathieu, âgé seulement de vingt-trois ans, les deux autres frères étaient arrivés à cet âge de maturité, d'observation, de besoin de tranquillité, de solitude et de vie des champs après laquelle courent les artistes modernes. Mais la vie au commencement du XVIIe siècle était moins âpre et moins rude, plus simple que celle d'aujourd'hui, et en caractérisant l'art de cette époque, M. Sainte-Beuve fait comprendre les mœurs des artistes.

« Voici pourtant comment après avoir lu et regardé de mon mieux, je me représente les Le Nain. Louis XIV et son époque introduisirent avant tout la pourpre, l'éclat, la majesté, la gloire et dans tous les genres une sorte d'aspiration à la grandeur. Auparavant, et plus on se rapprochait à l'époque de Henri IV, plus on était simple, naturel, et voisin de la bonhomie : les arts eux-mêmes, qui avaient perdu de la délicatesse des Valois, marquèrent de la probité et de la gravité, en attendant de retrouver mieux. »

Pour moi, c'est dans ce coin du Laonnois que furent observés dans toute leur netteté les intérieurs de fermes, les paysans, les mères de famillle, les enfans que les Le Nain avaient imprimés dans leurs cerveaux dès leur jeunesse. Souve-

nirs, qui ravivés, ressemblent à ces papiers blancs en apparence dont un agent chimique fait reparaître tout à coup les caractères.

Une petite question du reste que de savoir s'ils habitaient Paris ou la campagne une partie de l'année.

Si quelques dates dates positives indiquent qu'à cette même époque ils avaient besoin du séjour de Paris pour l'exercice de leur état, d'autres, plus lointaines, montrent combien le plus célèbre des trois frères séjourna peu dans la capitale.

Antoine Le Nain l'aîné avait été reçu peintre à St-Germain-des-Prés, le 16 mai 1629.

Mathieu, le dernier, fut reçu peintre de la ville de Paris le 22 août 1633.

On le voit entrer en qualité de lieutenant dans la compagnie du sieur Dury le 26 août 1839, et ce grade, qui nous a valu sans doute les fameux Intérieurs de Corps de garde, devait exiger à de certaines époques la présence de l'officier à Paris.

Pour entrer à l'Académie en mars 1648, il fallait que les trois frères fussent sous la main des fondateurs. De tout temps les absens ont eu tort ; sans doute la brigue académique ne fut pas au début ce qu'elle devait devenir plus tard. Il y avait alors moins de peintres et de sculpleurs, partant plus de facilité à entrer dans un corps qui se formait ; mais le plus petit

honneur, comme le plus petit grade, a besoin d'être sollicité. Une distinction offerte, c'est un cas rare qu'on peut compter.

J'estime que la protection du plus jeune des frères, Mathieu, ne fut pas inutile à la réception d'Antoine et de Louis, quoique leur âge dût solliciter pour ces deux braves peintres que l'opinion récompensait de toute une vie de travail. l'aîné, Antoine, étant âgé de 60 ans, le second, Louis, de 55 ans, quand ils reçurent cet honneur académique dont ils ne devaient jouir que deux mois à peine (1).

Reçus à l'Académie en mars 1648, tous deux mouraient en mai de la même année. C'est ce qui explique leur absence des listes de présence de l'Académie, fait que je ne pouvais avancer avec certitude dans mon étude précédente, les actes de décès n'étant pas connus alors, et ne me fiant qu'à demi, à travers toutes les dates

(1) A proprement parler, les premiers peintres qui se réunirent et formèrent ainsi le fonds de l'Académie, s'étaient groupés plutôt pour défendre leurs intérêts que dans un but honorifique. Il y eut au début des luttes très-compliquées dont on trouvera l'histoire dans : *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale de peinture et de sculpture,* publiés par M. A. de Montaiglon. Paris, P. Jannet, 1853, 2 vol. in-16; *Dictionnaire des Beaux-Arts* (au mot *Académie*), t. Ier, Didot, 1858, 1 vol. grand in-8; et l'*Académie de peinture et de sculpture*, étude historique, par L. Vitet. Paris, Lévy, 1861, in-8. Dans aucun de ces ouvrages il n'est fait mention des Le Nain.

des divers historiens, aux notes imprimées du concierge Reyniès.

Ce Reyniès, Mariette a eu raison de l'appeler l'exactitude même.

D'après ses notes Louis Le Nain mourut le 23 mai 1648, âgé de 55 ans ; son frère Antoine ne lui survécut que deux jours, le 25 mai 1348, âgé de 60 ans.

Or l'état mortuaire indique le convoi de Louis Le Nain pour le 24 mai 1648 et celui d'Antoine Le Nain pour le 26 mai 1648.

Rien de plus positif que ces deux documents contrôlés l'un par l'autre. Et quand on voit Reyniès supplier l'Académie « de faire attention sur les noms de baptesme, âges et pays, afin de rendre sa liste parfaite, et faire en sorte que tout responde à la fidélité des dattes de décès,» on est heureux de rencontrer un concierge si méticuleux qu'il semble se douter qu'il travaille pour les historiens futurs.

Donc les listes de Reyniès relatives à l'Académie sont les seules dignes de foi. On peut le croire quand il donne une date ou un âge, et comme il a dit la vérité sur la mort des deux frères aînés, ce qu'il ajoute sur le compte de Mathieu Le Nain, dit le Chevalier, doit être cru, quoique jusqu'ici l'extrait mortuaire de ce dernier fasse défaut.

C'est grâce à Reyniès que nous savons maintenant l'âge, les dates de décès des frères Le Nain; et ces renseignements étant positifs, d'autres recherches peuvent

être tentées qui auront quelque utilité.

On a le droit de sourire de ces dates et des renseignements minuscules qu'elles renferment, comme aussi des patients chercheurs qui soulèvent la poussière des registres d'archives, de mairies, d'églises. Il n'y a rien d'inutile; c'est grâce à de tels documents livrés à tous que chacun choisit plus tard les matériaux propres à ses études.

Pour la première fois on peut affirmer:

Qu'Antoine Le Nain, né à Laon en mai 1588, mourut à Paris, le 25 mai 1648, âgé de 60 ans;

Que Louis Le Nain, né à Laon en mai 1593, mourut à Paris, le 23 mai 1648, âgé de 55 ans;

Et que Mathieu Le Nain, né à Laon en avril 1607, mourut à ....., le 20 avril 1677, âgé de 70 ans.

Par l'âge des trois frères se voient leurs vies bien remplies, vie de travail et d'étude, qui explique leurs nombreuses toiles. Tous les trois sont morts à temps, au moment où la vieillesse pouvait affaiblir leurs pinceaux.

Cependant, les deux frères morts, il faut en revenir au plus jeune qui leur survécut de vingt-neuf ans.

La vie de Mathieu fut moins humble que celle de ses frères. Peintre de portraits en réputation, ayant eu l'honneur d'être appelé à retracer les traits de Cinq-Mars, de Mazarin, de la marquise de Forbin et de la reine Anne d'Autriche, ayant ajouté à

son nom le titre de *chevalier* (1), dans ces trente-sept ans son rôle semble devoir être brillant.

Pourtant les registres de l'Académie ne constatent sa présence que *deux* fois en mars 1648 avec ses frères et seul le 6 novembre 1649. Il accomplit cette année 1649 ses devoirs de membre de l'Académie en envoyant deux études de contribution d'octobre et novembre 1649. Passé cette époque on ne voit plus trace de sa présence ; il est même signalé comme devant deux pistoles, plus un fragment de pistole pour la contribution annuelle aux frais de la société.

Et on s'étonne qu'ayant accepté cette haute fonction, Mathieu le Nain n'ait pas répondu par sa présence à l'honneur qu'un corps qui tous les jours prenait des forces lui avait fait de le choisir comme membre à sa fondation (2).

(Chaque absence de l'Académie non motivée obligeait à une amende de 30 livres.)

---

(1) Ce ne fut pas un titre de noblesse ; mais sa réputation, son accès auprès des grands fit qu'on le désigna : Mathieu Le Nain, *dit* le Chevalier, pour qu'il ne fût pas confondu avec ses frères, dont un était par d'autres motifs *dit* le Romain.

(2) C'est à lui seul, Mathieu, et non à ses deux frères qu'on peut appliquer ce que je disais dans mon étude précédente (p. 41) : « Mais que deviennent les trois frères ? Ils entrent à l'Académie un jour pour n'y plus reparaître. Les Le Nain ont manqué aux devoirs qu'imposait la charte des peintres, parce qu'ils sont partis de Paris. L'Académie ne s'est plus occupée d'eux et ne s'en est même pas souvenue. »

J'estime donc qu'après la mort de ses frères, ayant hérité de l'un d'eux qui n'était pas marié, ou du moins qui n'avait pas d'enfants, il se retira à la Campignole jusqu'en l'année 1668, époque où il donna à ses deux neveux Antoine et Etienne (on ignore duquel des deux Le Nain peintres, morts en 1648, provenaient ces enfants) la terre de la Campignole qui, après toutes ces mutations, resta entièrement à Etienne Le Nain (1).

C'est ce que fait connaître un contrat qui était inexplicable sans les actes notariés retrouvés récemment.

Je réimprime cet acte pour bien le faire comprendre et ne pas établir de confusion entre les frères Le Nain et deux de leurs fils, porteurs des mêmes prénoms.

« Par contrat du 19 octobre 1668, reçu par Lemaître, notaire à Paris, et intimé à Laon le 30 avril 1669, Antoine Lenain, sieur de la Campignolle, demeurant à Paris, faubourg Saint-Germain, rue Honoré, donne à son frère Etienne Lenain, demeurant rue du Battoir (Saint-Cosme paroisse), les meubles et immeubles qui leur avoient été donnés par Mathieu Le Nain, sieur de la Jumelle, leur oncle, par contrat reçu par ledit Lemaître, le 18 octobre 1668. » *(Acte de vente tiré des Archives de la ville de Laon.)*

Le 18 octobre 1668, Mathieu Le Nain se

(1) Dans ce même acte Mathieu Le Nain ne porte pas le titre de *chevalier* ; mais à son nom est ajouté celui de *sieur de la Jumelle*, qui était sans doute un titre de propriété domaniale.

sentant vïeux (il était alors âgé de 61 ans) partagea entre ses deux neveux Antoine et Etienne Le Nain, dont on ne connaît pas la profession, ses biens et immeubles.

Le lendemain même de ce partage (le 19 octobre 1668) Antoine Le Nain, quoiqu'il portât le titre de sieur de la Campignolle, donnait, par acte notarié, à son frère Etienne Le Nain, la totalité de ces mêmes biens.

Ainsi les propriétés d'Ysaac Le Nain dans le Laonnois, cédées par lui à ses fils en 1630, revenaient définitivement à l'un de ses petits-fils trente-huit ans plus tard.

Là s'arrêtent les renseignements qu'il serait puéril de pousser plus loin, les fils d'un des peintres n'ayant vraisemblablement pas continué la profession de leur père

III.

A l'heure qu'il est, il n'y a plus trace de la maison de la Campignole, une importante propriété à l'époque de la Révolution ; car, à en croire un ancien notaire du canton de Mons-en-Laonnois que j'ai consulté, le titre de seigneur de la Campignole sonnait mal aux oreilles des révolutionnaires.

Si le fait est exact (on a tellement l'habitude de mettre dans le cœur du peuple vainqueur tant de bas sentiments), il eût suffi pour protéger cette maison de dire aux paysans :

— Ici se passa la jeunesse d'honnêtes compagnons, qui les premiers ont peint la vie tranquille des laboureurs, l'honnêteté à la campagne, les charmes de la vie des champs, la satisfaction que laisse à l'homme une vie occupée par les travaux manuels. Leur art n'a été consacré qu'à peindre vos joies et vos peines ; ils aimaient les pauvres gens et ne reculaient pas devant les habits déguenillés, mais ils savaient rehausser toutes ces misères par l'épanouissement que donne la vertu.

Et le peuple qui criait, même en 1793 : *Paix aux chaumières*, eût décrété, d'utilité publique, cette modeste maison où avaient été élevés de si braves compagnons.

Pendant l'été de 1864 j'ai parcouru le Laonnois, cherchant des traces de pas des frères Le Nain.

La maison paternelle rue des Prêtres n'existe plus à Laon.

La maison des champs de la Campignole, il n'en reste pas une pierre.

Le conseil municipal de Laon a oublié d'inscrire le nom des frères Le Nain sur la porte où étaient gravés les traits des hommes les plus considérables du pays.

On a préféré un Berthélemy aux Le Nain, comme un général Foy à Camille Desmoulins.

La municipalité peut revenir sur cet

oubli. Deux niches vides existent sur la façade du Musée de la ville.

Que la personnification des trois frères y fasse pendant à un bas-relief où seront retracées les scènes d'intérieur que les Le Nain aimaient à reproduire.

La mémoire de peintres des sentiments domestiques du XVII[e] siècle vaut bien celle d'un homme de guerre du premier Empire.

Une ville voisine a élevé une statue de bronze à un simple portraitiste en pastels. Certainement La Tour nous a conservé les airs de tête provoquants des femmes de son temps ; mais en dehors du métier de peintre très-remarquable chez les Le Nain, il y a un sentiment de l'honnêteté, du devoir et du travail qui en fait des artistes de premier ordre au second rang.

Et si la ville se montrait ingrate envers des peintres dont le nom est une gloire pour ce petit pays, l'industrie moderne, qui va mettre au jour tant de riantes campagnes traversées jadis par les frères Le Nain, évoquerait leur souvenir à chaque arrêt de la machine à vapeur qui sous peu reliera le Soissonnais au Laonnois.

CHAMPFLEURY.

NOTES ET PREUVES.

Lex est quod cumque notamus est une devise empruntée à la Compagnie des notaires par M. Eudore Soulié.

Cette devise, le directeur du musée de Versailles lui fait honneur.

Il y aurait ingratitude de ma part à ne pas restituer à M. Eudore Soulié tout l'honneur de la découverte relative aux Le Nain. L'érudit qui est parti un matin de Versailles avec l'idée que la vie de Molière devait être étudiée d'après des documents positifs et qui, poussé dans cinquante études de notaires parisiens, a remué la poussière de tant de dossiers, cet érudit mérite de ne pas être oublié, quand, au milieu de recherches si pénibles, il augmentait encore sa tâche en recueillant de nombreux documents dans le seul but d'en faire jouir les amis des lettres et des arts.

C'est ainsi que M. Eudore Soulié me communiqua la copie faite par lui de divers actes qui, en effet, jettent une vive lueur sur la vie, la fortune et l'intérieur de l'atelier des Le Nain.

Depuis les recherches de M. Léon de La Borde, personne n'a plus trouvé que M. Soulié; et en ce sens il a été suivi par de nombreux érudits qui pour leur propre

plaisir, sans mission ni places, consacrent une partie de leur temps à dépouiller les registres des états civils et les registres paroissiaux.

Erudition patiente à l'allemande, tel est également le caractère des travaux de M. Harduin, qui a retrouvé les actes de deux des frères Le Nain.

I.

TRANSACTION LE NAIN PÈRE.

VIII AOUST.

Furent presens en leurs personnes Ysaac Le Nain Sergent Royal au Bailliage de Vermandois dem^t^ a Laon estant de present en ceste ville de Paris logé a S^t^ Germain des Prez lez Paris rue Princesse d'une part

Et Nicolas Le Nain Commis du sieur Gaulcher president en l'eslection de Verneuil dem^t^ aueq. led. sieur a Paris rue des Escoufles par^e^ S^t^ Germain, Anthoine Le Nain, M^e^ peintre, Louis et Mathieu Le Nain compagnons peintres dem^t^ ensemblement en lad. rue Princesse, lesd. Nicolas, Anthoine, Louis et Mathieu Le Nain freres Enfans dud. Ysaac Le Nain et de feue Jehanne Preuost Jadis sa femme d'autre part

Disons les parties, mesmes led. Le Nain pere, Que a cause de l'administration et gouuernement qu'il a eu des personnes et biens de sesd. enfans comme leur tuteur depuis le decedz de sad. femme aduenu le mois de decembre mvi^e^.... (*sic*). Il est redeuable a

sesd. enfans de plusieurs sommes de deniers desquelles desirant s'acquitter et euicter les frais qui se feroient pour la reddition d'un compte mesmes desirant de tout son possible euiter et retrancher toutte occasion de proces entre sesd. enfans affin de les nourir en paix et amictyre. Il leur auroit fait scauoir que les recongnoissant habilles et capables pour eux mesmes regir et gouuerner leur bien et leur desirant tesmoigner l'affection qu'il a pour leur bien et aduancement il voulloit et entendoit absolument leur quitter et dellaisser non seullement ce quy leur appartient tant en meubles que immeubles par la succession de leurd. deffuncte mere et dont il a eu l'administration en lad. qualité de tutteur mais aussy tous et chacuns les biens meubles et immeubles qui luy appartiennent de present tant de son propre que a cause de la communaulté qu'il a eue aueq lad. deffuncte sa femme ou autrement a quelque titre que ce soit Pour en jouir par sesd. enfans par indiuis En attendant que chacun d'eulx ayt atteint l'aage de majorrité et que le partage et diuision s'en poura commodement faire A quoy lesd. enfans pour l'obeissance qu'ilz veulent rendre au commandement de leur pere se seroient condessenduz A ces eauses et pour plusieurs autres considerations les parties ont fait et font entre elles ce qui ensuit C'est assauoir que led. Le Nain pere a quitté et delaissé quitte et delaisse par ces presentes absolument et pour tousiours ausd. Nicolas, Anthoine, Louis et Mathieu Le Nain ses enfans ce acceptans Les heritages qui ensuiuent

a luy appartenans et quy font moictyé de ceulx qui sont de la communaulté d'entre luy et sad. deffuncte femme l'autre moictyé desquelz appartient à sesd. enfans par la succession d'icelle deffuncte leur mere assauoir La moictyé d'une maison size en la ville de Laon rue des Presbtres ? par^{e} S^{te} Benoiste ? ainsy qu'elle se poursuit et comporte Item la moictyé d'une autre maison size à la Campignolle par^{e} S^{t} Julien de Royaucourt aueq la moictyé du jardin en deppendant contenant deux jailois ou enuiron fermé de hayes a lantour Item la moictyé de trois jallois de bois proche lad^{te} maison et dud. jardin aueq deux jallois et demy de pré. Item la moictyé d'un jallois ou enuiron de vignes siz au terroir de Vauxcelles scauoir seize verges en une piece au lieu d^{t} les Collerettes vne autre piece contenant huict verges au lieu d^{t} les Glayes vne autre piece dit au Clozon contenant huict verges. Item la moictyé d'une autre piece contenant cinquante verges au lieu d^{t} au Sart ? Item la moictyé d'une autre piece en ce mesme lieu contenant vingt-cinq verges. Item la moictyé d'une autre piece size au lieu dit Aucroc contenant dix verges. Item la moictyé d'une piece de vigne contenant dix verges size au terroir de Bourguignon au lieu d^{t} la Grandcroix. Item la moictyé d'une autre piece aussy de vigne en ce mesme lieu contenant quatre verges. Item la moictyé d'une autre piece aussy de vigne en ce mesme lieu contenant quatre verges. Item la moictyé de

trente verges de vigne sizes au terroir de Montarceme ? Item dix-sept demyes queues de vin estant de present a la caue de lad. maison ou led. Le Nain pere est demeurant et generallement tous les meubles qui sont de present tant en la susd. maison que ausd. autres maisons cy dessus specifiées. Et encores quitte et delaisse comme dessus led. Le Nain pere a sesd. enfans ce acceptans les heritages qui ensuiuent à luy appartenant de son propre assauoir vne pièce de vigne contenant trente verges en une piece size au terroir de Bourguignon au lieu d' Monllieres. Item ung bois contenant soixante verges ou enuiron siz en ce mesme lieu. Item une piece de terre labourable et ung bois tenant a icelle le tout contenant soixante verges ou enuiron. Item une autre pièce au lieu d' Esthierçons ? contenant huict verges de vigne aueq le jardin estant au bout d'icelle vigne contenant quatre verges ou enuiron. Item deux autres pieces de vignes au lieu d' Masselines contenant l'une quatre verges et l'autre trois verges. Item quatre vingt verges tant bois que prez au lieu d' Ez Noizettes. Item ung autre bois contenant quarante verges ou enuiron en ce mesme lieu. Item une pièce de pré a la contenance de quatre verges partissant à huict contre ? le lieutenant ? Courtier. Item et ung jardin dit la Source siz au terroir de Royaucourt contenant quinze verges ou enuiron. Pour de tous lesd. heritages sus specifiez tant de propre que d'acqnest ensemble desd. dix

sept pieces de vin et de tous lesd. meubles et ustanciles de mesnage jouir faire et disposer par lesd. Nicolas, Anthoine, Louis et Mathieu Le Nain par indiuis en attendant la majoritté de chacun d'eulx et que le partage et diuision s'en puisse faire entre eulx ainsy qu'ilz aduiseront bon estre et a ceste fin les subroge eurd. pere en tous ses droitz noms raisons et actions generallement quelzconques sans aucune exception ny reseruation faire par luy A la charge de payer et acquitter par lesd. enfans les cens et droictz seigneuriaux dont lesd. heritages se trouueront chargés vers les seigneurs ou dames dont ils sont mouuans Et est le present contrat ainsy faict pour les causes et considerations cy deuant dittes. Et pour demeurer par led. Le Nain pere quitte et deschargé vers sesd. enfans qui le quittent et deschargent par ces présentes de tout ce dont il leur pourroit estre tenu et redeuable par l'issue et closture de compte qu'il leur debeuroit rendre de la gestion et administration qu'il a eue de leurs personnes et biens comme leur tutteur ou autrement pour quelque cause et occasion que ce soit de tout le temps passé jusques a huy a quelque somme que le tout puisse monter. Et encores est ce que dessus fait a la charge et condition expresse que lesd. enfans seront tenuz et obligez comme ilz promettent de loger nourir et entretenir leurd. pere sa vie durant en lad. ville de Laon et luy fournir toutes ses nécessitez bien et honnestement au mieux qu'il leur sera possible selon sa condition Et d'aultant que du mariage dud. Le

Nain pere et de lad. feue Jehanne Preuost sa femme y a eu Ysaac Le Nain aisné desd. enfans absent de ceste ville depuis plus de sept ans sans que les parties ne scauent s'il est vivant Il est conuenu qu'en cas de retour dud. Ysaac Le Nain il jouira pour sa cinquième partye esgalle portion du beneffice du present contrat ainsy que de raison. Car ainsy promettant etc. Faict et passé ès-estudes des notaires soubzsignez l'an mil six cens trente le huictiesme jour d aoust auant midy et ont signez

LE NAIN. — LE NAIN. — ANTHOINE LE NAIN. — LOUIS LE NAIN. — M. LE NAIN.

POICTEUIN. — MARREAU.

II.

III JANVIER.

Pierre Létoffé marchant mercier demt a Croissy sur Serre pres Laon en Launois estant de present en ceste ville de Paris logé en l'isle du Pallais rue du Harlay aux Trois Parques? confesse pour le proffit etc. de Anthoine Letoffé l'aisné son filz l'auoir baillé et mis en apprentissage et seruice du jour d'huy jusques a cinq ans etc. aueq Anthoine Le Nain mt peintre a St Germain des Prez lez Paris y demeurant rue Princesse a ce present et acceptannt qui l'a pris et retenu a son seruice pour apprenti pendant led. temps auquel il promet montrer et enseigner a son pouuoir sad. vocation etc. et instruire en icelle luy fournir et liurer etc. boire, manger, lict etc.

et le traiter doulcement comme il appartient et sond. pere l'entretiendra pour led. temps de tous ses habitz, linge, chausseures et autres ses nécessitez honnestement selon sa condition etc. led. apprenti aagé de treize a quatorze ans ou enuiron etc. Faict et passé ès estudes etc. l'an mil six cens trente le troisiesme jour de januier après midy et ont signé

ANTHOINE LE NAIN PIERRE LETOFFÉ
ANTHOINE LETOFFÉ
PERIER ? MARREAU.

III.

Le 24 dudit (May 1648) convoy et enterrement de LOUYS LE NAIN, peintre du Roy en l'Académie ; pris chez M. Bobière à la rue du Vieux Colombier. S^t^ Sulpice.

Le 25 May 1648. Convoy et enterrement d'ANTHOINE LE NAIN; peintre du Roy en l'Académie ; pris chez M. Bobière, rue du Vieux Colombier. S^t^ Sulpice.

Un autre Le Nain avec le prénom *Louis*, apparaît dans les registres mortuaires. Ce fut peut-être un descendant des trois frères ; aussi donnerais-je l'acte mortuaire le concernant.

De vendredy 23 octobre 1733. Louis Le Nain, M^e^ sculpteur, âgé de 54 ans, demeurant rue Poissonnière, décédé le jour d'hyer a été inhumé au cimetière de S^t^ Joseph en présence de Nicolas François, bourgeois de Paris et de Jean David, m^e^ menuisier.

S^t^ Eustache.

Henri Harduin. Etat civil de quelques artistes français, extrait des registres des paroisses conservés aux archives de l'Hôtel-de-Ville de Paris. (*Cabinet de l'amateur*, n^os^ 31 et 32. 1863.)

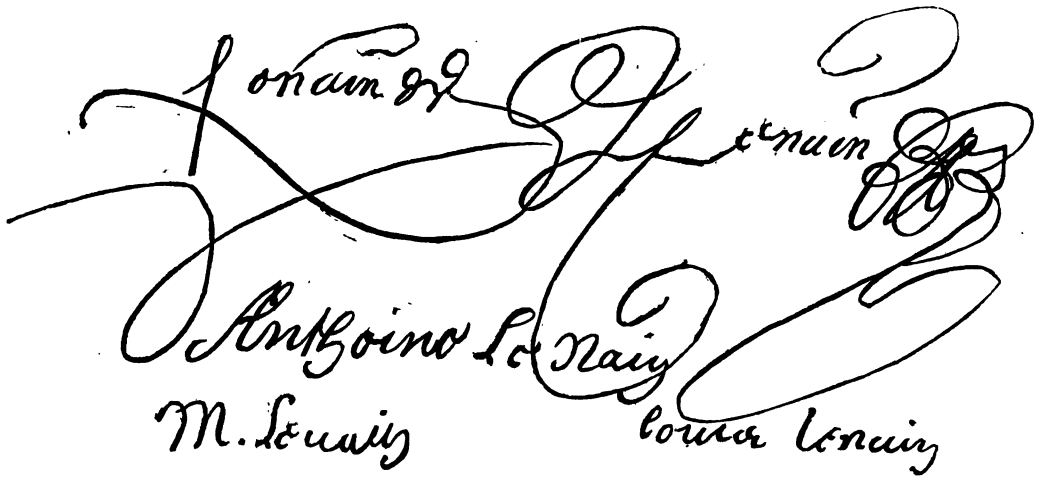

Fac-simile des signatures des trois peintres Le Nain, de leur frère commis-greffier et de leur père.

IV.

Un certain Anthoine Le Nain fut notaire à Laon de 1705 à 1747.

Un autre notaire, qui s'appelait Nicolas-Claude Le Nain, tint la même charge dans la même ville de 1737 à 1748.

Peut-être appartenaient-ils à la famille des quatre frères.

V.

Dans l'*Histoire de Laon*, M. Devisme cite comme étant par sa mère, de la même famille que les trois peintres, le père Cotte, oratorien, chanoine de Laon et curé de Montmorency, conservateur-adjoint de la Bibliothèque Sainte-Geneviève en 1798 et qui mourut à Montmorency en 1815, laissant divers traités de météorologie.

VI.

Depuis la publication des *Peintres de la réalité*, j'ai souvent été appelé en consultation par des amateurs, désireux de me monter des tableaux de Le Nain. J'en ai trouvé peu d'authentiques : diverses toiles qui ont passé sous mes yeux n'avaient aucun rapport avec les sujets traités habituellement par les trois frères.

J'excepterai pourtant une toile curieuse appartenant au duc de Cambacérès. Par certains personnages, ce tableau pourrait être mis au compte des Le Nain ; mais quelques costumes m'empêchent d'affirmer l'authenticité de cette œuvre importante représentant

une fête de paysans (les figures sont de deux tiers de grandeur naturelle) Il y a tout à la fois du flamand, de l'allemand, de l'italien dans les types,et pourtant,quoique le tableau fasse honneur aux maîtres laonnois, je doute qu'il puisse leur être attribué.

VII.

A l'étranger, le savant Bürger me signale dans le *Catalogue raisonné de la collection de tableaux de Nicolaus Hudtwalcker, à Hambourg*, 1861 (en allemand) :« Le Nain : Un Mendiant (un gueux ? *Bettler*) vient de face, tête nue, un bâton à la main, etc. Près de lui marche sa jeune fille, portant sur son dos un petit enfant et donnant la main à un petit garçon, son frère. »

Mon excellent confrère, M. Louis Lagrange, m'apprend que le comte Louis Seyssel (d'Aix) possède à Turin six Le Nain, qui proviennent de la vente du prince de Conti.

Ce sont des toiles importantes, quelques-unes capitales, telles que le *Repas de famille*, qui provenait de la galerie du duc de Choiseul, et *Un artiste dans son atelier peignant un portrait*, tableau de cinq figures, dont un rédacteur de catalogues du siècle dernier a voulu faire l'atelier des Le Nain. (Voir mon *Catalogue*, pages 143 à 186).

VIII.

Une lithographie, intitulée le *Buveur de bière*, « lithographié par Barry, d'après le tableau original de Le Nain, faisant partie du